

## CHALLENGE « MAI À VÉLO »

Relevez le défi !

*La 3<sup>e</sup> édition nationale de « Mai à vélo » rassemblera du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2023 toutes les initiatives cyclables organisées partout en France. La Communauté urbaine Caen la mer s'associe à cet événement et vous propose de relever le défi sur notre territoire.*

### ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO

Cet événement vise à encourager petits et grands à utiliser le vélo au quotidien et à découvrir ou redécouvrir, de façon ludique, les nombreux avantages de la bicyclette.

### COMMENT PARTICIPER ?

Que vous soyez un habitant, une association, une institution publique, un établissement scolaire, une entreprise, un particulier, pour participer au challenge, créez préalablement votre profil sur la plateforme en ligne [Geovelo](#) (également disponible en téléchargement sur smartphone).

Une fois votre profil créé, vous pourrez rejoindre la communauté publique [Caen la mer](#).

Vous pouvez également créer votre propre communauté via le lien suivant : [S'inscrire](#). Ou encore, rejoindre d'autres communautés privées via le lien d'invitation envoyé par la ou les entités concernées (employeur, association, établissement scolaire, groupe de voisins...).

Grâce à l'application, vous pourrez suivre en direct le nombre de kilomètres que vous avez parcouru ainsi que le compteur d'activité des autres participants de votre groupe.

### UN SUCCÈS GRANDISSANT À CHAQUE ÉDITION

L'engouement pour le vélo en France ne cesse de progresser, avec chaque année de plus en plus d'événements programmés : en 2022, *Mai à vélo* recensait près de **3 000** événements, 51 500 participants aux challenges d'activité et près de 12 millions de kilomètres parcourus au total.

Cette année, le collectif vise à minima 4 000 événements, et toujours plus de participants et de kilomètres parcourus ! Pour que l'édition 2023 soit un succès, **tous les acteurs du vélo** - associations, clubs, institutions publiques, collectivités, établissements scolaires, entreprises, etc. - et particuliers **peuvent d'ores et déjà inscrire leur(s) initiative(s), événement(s) ou activité(s) vélo sur le site [maiavelo.fr](#).**

Toutes les informations sur **le challenge et les événements organisés sur le territoire, sont disponibles sur la plateforme dédiée** : [maiavelo.fr](#)